

Services aux entreprises : vers une nouvelle géographie métropolitaine

Le desserrement de l'emploi en Ile-de-France est avéré. Qu'en est-il de tous les services permettant la production des biens matériels (services économiques, banques et assurances, services de réseaux), traditionnellement localisés dans le centre métropolitain ? Les données du dernier recensement attestent du passage d'une agglomération traditionnellement dominée par le centre parisien à une région métropolitaine plutôt polycentrique. Ce glissement orienté vers l'ouest est doublé du développement d'espaces secondaires de petite et grande couronnes. Si la dissymétrie centre-périphérie existe, les dynamiques à l'œuvre travaillent contre cette opposition.

Le polycentrisme : un principe

d'aménagement contre les déséquilibres spatiaux

Dans le Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF), l'emploi est un levier de l'organisation régionale. Le SDRIF prône en effet une politique de «polycentrisme» permettant l'essor d'unités périphériques, tout en ralentissant les phénomènes de développement en tache d'huile.

Cette action doit lutter contre des déséquilibres chroniques en Ile-de-France : d'une part entre un centre dominant et des espaces périphériques n'ayant pas une croissance diversifiée, et d'autre part entre une partie ouest privilégiée et à l'est des espaces en retard.

Des pôles d'envergure européenne et régionale

Le SDRIF énumère des pôles visant à structurer la réorganisation polycentrique de la région. Au plan international, il s'agit d'appuyer la croissance francilienne sur des espaces d'excellence : Paris, La Défense, Roissy, Massy-Saclay et Marne-la-Vallée. Ces cinq «pôles d'envergure européenne» doivent être soutenus à l'échelle intra-métropolitaine par des pôles «urbains» plutôt qu'uniquement «tertiaires». L'objectif est de créer des espaces aux activités diversifiées, organisant pleinement l'armature régionale.

Le premier type de pôles se constitue à partir du cœur de Paris et se prolonge dans des secteurs privilégiés de la première couronne pour y soutenir des espaces en reconversion dotés d'atouts spécifiques (qualité des infrastructures, réserve d'espaces). Il s'agit des quartiers de Bercy et de Seine-Rive-Gauche devant amorcer un développement à l'est vers Charenton, Saint-Maur et Maisons-



B. Gégouff © Médiabrique Inurif

Alfort ou des gares de l'Est et du Nord appuyant la requalification de la Plaine Saint-Denis.

Le second type de pôles est formé par les villes nouvelles (Saint-Quentin, Cergy-Pontoise, Sénart, Évry et Marne-la-Vallée) et l'axe scientifique d'Orly-Massy-Saclay.

Méthodologie de l'étude

Cette analyse est basée sur les données du recensement de la population au quart réalisé par l'Insee en 1999. La grille de travail proposée est adaptée par l'équipe STRATES. Deux sphères d'activités sont distinguées : les services aux ménages et la production. Les emplois péri-productifs étudiés ici relèvent de cette dernière catégorie et représentent tous les services d'intermédiation et de circulation permettant la production des biens matériels (services économiques, banques et assurances, services de réseaux). Une partie de ces activités ont un caractère central ou métropolitain. L'étude de leur géographie permet d'observer la transformation des discriminations spatiales au sein de l'espace régional.

Le changement des nomenclatures sur la période étudiée (passage NAF/NAP) limite la portée des constats sur les dynamiques. Il est possible que certaines approximations entraînent par exemple des transferts d'ordre statistiques entre activités de production et services aux entreprises. De plus, un effet «siège social» peut lui aussi aboutir à la sur-valorisation d'une commune comme c'est peut-être partiellement le cas pour Roissy-en-France. C'est pourquoi l'analyse reste volontairement sur des agrégats larges afin de réduire les éventuels biais statistiques.

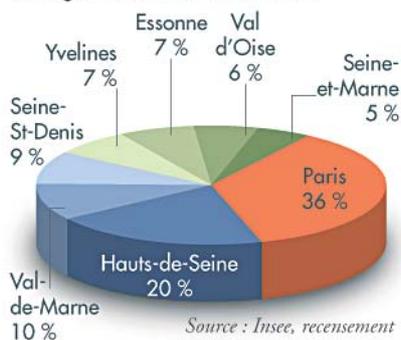
Services aux entreprises :
vers une nouvelle géographie
métropolitaine

Quel polycentrisme en région francilienne ?

L'essor des couronnes périphériques

Avec deux millions d'emplois en 1999, le secteur péri-productif occupe près de 40 % du total des emplois franciliens. Ces activités regroupent tous les services qui accompagnent la production des biens (voir l'encadré ci-contre). On y retrouve aussi bien les emplois des sièges sociaux que ceux des sociétés de services aux entreprises (du nettoyage des locaux à l'expertise informatique), de la Recherche-Développement ou du commerce de gros. L'ensemble de ces emplois relevait traditionnellement du centre parisien et participe aujourd'hui de la réorganisation polycentrique en cours. Celle-ci se caractérise par le poids de Paris qui conserve des effectifs encore prédominants avec 700 000 emplois (36 % du total régional). Cependant, fait historique, la première couronne dépasse la capitale (40 % des emplois). Avec 25 % du total, la grande couronne possède une importance moindre, mais non négligeable. Paris tend à conserver une place encore importante alors que la grande couronne affiche un retard relatif, traduisant le caractère « central » de ce type d'activités.

Répartition des emplois péri-productifs en région francilienne en 1999



Répartition des emplois péri-productifs dans la région francilienne

Services péri-productifs	Effectifs	Part régionale
Paris	684 700	35,2 %
Petite couronne	761 870	39,1 %
Grande couronne	499 630	25,7 %
Région	1 946 200	100,0 %

* Paris : 20 arrondissements

Petite Couronne : Départements des Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne
Grande Couronne : Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne et Val d'Oise.

Source : Insee, recensements au quart de la population (1982, 1990 et 1999)

Paris et les Hauts-de-Seine avant tout

Analysés sur le plan départemental, ces résultats s'affinent encore et mettent en évidence une structure à trois niveaux. Paris, avec 36 % du total régional demeure la première unité, les Hauts-de-Seine suivent avec 20 %, loin devant tous les autres départements franciliens qui se répartissent respectivement de 5 à 10 % du total régional. Il existe donc un centre économique bicéphale constitué par Paris et les Hauts-de-Seine. La situation des services péri-productifs est un peu plus hiérarchisée que pour le reste des emplois régionaux où les autres départements pèsent tous autour de 10 % du total régional.

Un cœur métropolitain bicéphale

La cartographie communale atteste d'une organisation spatiale polarisée. La prédominance d'un quartier principal parisien, tant en valeur absolue qu'en indice de présence, se confirme. Les 2^e, 8^e et 9^e arrondissements et leurs voisins forment le centre économique historique de l'agglomération. Un centre fondé sur la présence des sièges sociaux des grands groupes industriels, commerciaux et financiers ainsi que de sociétés de services spécialisées (communication, activités juridiques, etc.).

Un deuxième pôle double ce centre traditionnel. Reliée à Paris par Neuilly-sur-Seine et Levallois-Perret,

La Défense connaît un succès qui s'explique par ses tours de bureaux offrant de grandes surfaces d'un seul tenant, par la proximité d'une main-d'œuvre qualifiée et par la qualité de ses infrastructures de communication. Ce glissement vers l'ouest est renforcé par la croissance des emplois dans les communes voisines : tant au sud (Suresnes et Rueil-Malmaison) qu'au nord (Asnières-sur-Seine et Gennevilliers).

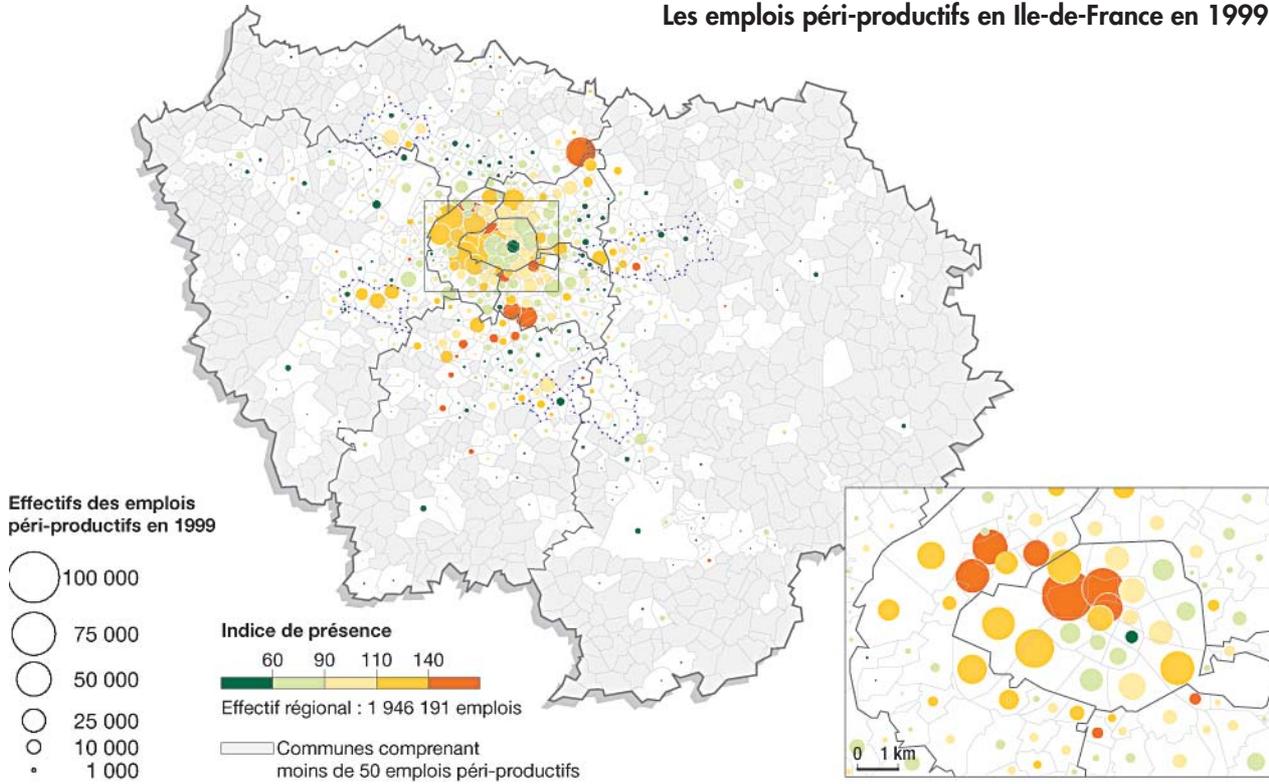
Une écharpe occidentale

À l'échelle de la petite couronne, une écharpe occidentale enserme Paris. Deux pôles viennent relayer le centre des Hauts-de-Seine. Au sud tout d'abord, l'ensemble Boulogne-Billancourt/Issy-les-Moulineaux s'affirme nettement grâce à l'accueil de grands noms des télécommunications. Au nord ensuite, on observe l'essor d'un nouveau pôle constitué par Saint-Denis et Aubervilliers. C'est l'expression des résultats encourageants obtenus en Plaine Saint-Denis grâce notamment au rôle structurant de l'A86, à l'arrivée d'entreprises de l'image et aux répercussions économiques du Stade de France. Les emplois des services péri-productifs se diffusent par contiguïté à partir du centre métropolitain historique, dans la moitié occidentale de la première couronne.

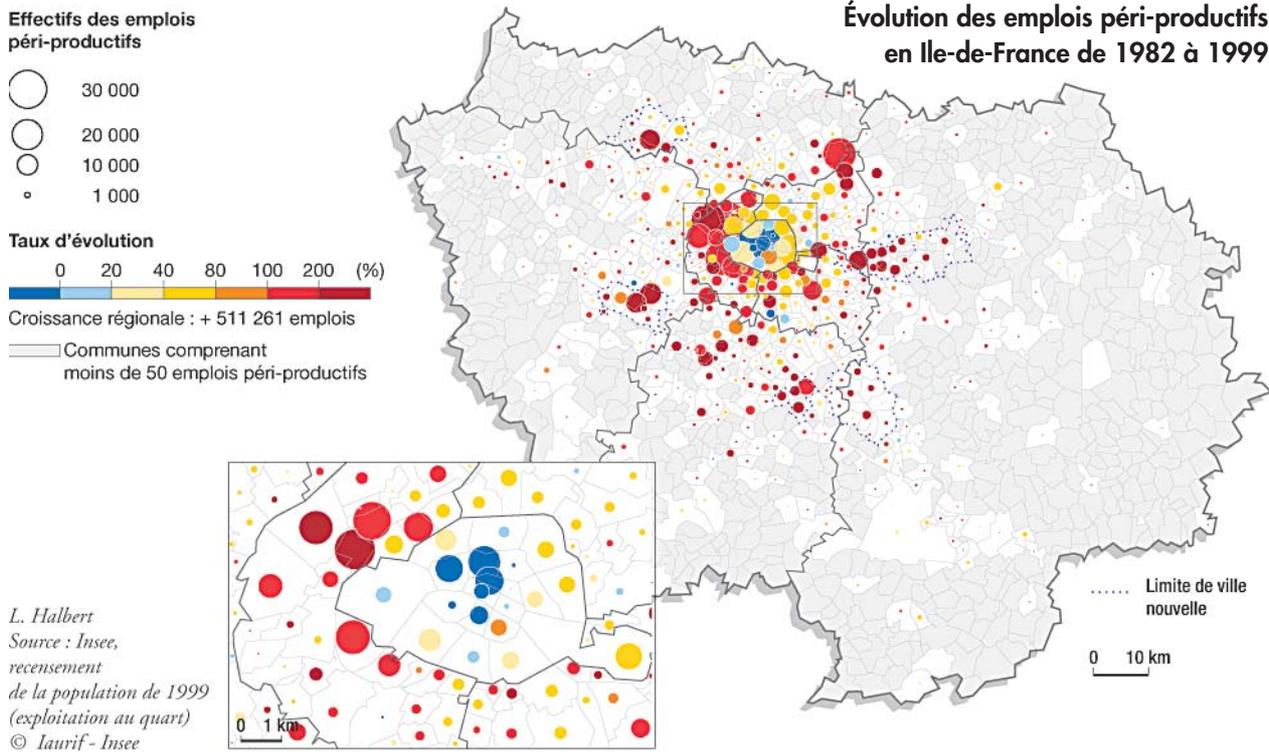
A *contrario*, et hormis le 12^e arrondissement (le quartier de Bercy notamment), la partie orientale pèse

Services aux entreprises :
 vers une nouvelle géographie
 métropolitaine

Les emplois péri-productifs en Ile-de-France en 1999



Évolution des emplois péri-productifs en Ile-de-France de 1982 à 1999



L. Halbert
 Source : Insee,
 recensement
 de la population de 1999
 (exploitation au quart)
 © Iaurif - Insee

moins fortement. Dans son prolongement, le début d'un axe s'appuyant sur Charenton, Vincennes, Fontenay-sous-Bois et plus loin Noisy-le-Grand semble se former. Le reste de la petite couronne n'est pas dénué d'activités de services péri-productifs à l'exemple de Montreuil, Bobigny, Pantin, Ivry et Vitry-sur-Seine. Cependant, relativement à la moyenne régionale, ces communes affichent des taux de présence faibles. On retrouve bien la dissymétrie est-ouest chronique.

Des pôles de grande banlieue

La grande couronne n'est pas aussi homogène que les données départementales peuvent le laisser croire. Autour du cœur métropolitain, une vaste ceinture «vide» apparaît. C'est surtout vrai pour une large moitié nord-ouest allant de Gonesse à Saint-Quentin-en-Yvelines. Contrairement à une idée reçue, l'axe historique du développement économique vers l'ouest n'est pas infini. Le glissement des activités de services péri-productifs est arrêté par la présence d'espaces protégés et de communes résidentielles réticentes à accueillir ces fonctions. Ce frein entraîne des reports vers le nord-ouest (Cergy) et le sud-ouest (cité scientifique sud, Saint-Quentin, etc.). Dans la partie sud-est, le constat du vide relatif est moins net, quelques communes assurant une liaison entre le centre et les pôles éloignés (Arcueil, Cachan au sud, Noisy-le-Grand à l'est).

Deux types d'organisations périphériques de lointaine banlieue peuvent être distingués. En premier lieu, on observe des pôles relativement isolés, constitués de communes groupées autour d'un centre aisément identifiable. Cergy organise l'espace de la ville nouvelle en s'appuyant sur Eragny, Pontoise et Saint-Ouen-l'Aumône. L'accueil d'entreprises

quittant les Hauts-de-Seine explique l'existence de ce pôle bien desservi par les infrastructures de communication (RER A, A15).

Malgré des biais statistiques tendant à sur-représenter la commune de Roissy-en-France, le pôle aéroportuaire relève aussi de cette catégorie. Il s'appuie sur les communes de Mitry-Mory, Tremblay-en-France et Villepinte pour organiser un semblant d'axe pénétrant le long de l'autoroute A1.

Saint-Quentin-en-Yvelines est un pôle un peu plus étalé avec Guyancourt, Montigny-le-Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux et Trappes. Il s'appuie sur Versailles et Vélizy-Villacoublay pour rejoindre le sud-ouest du centre métropolitain. Notons tout de même que ces deux dernières communes n'affichent pas des indices de spécialisation¹ très élevés et, par conséquent, apparaissent plutôt en creux malgré le nombre d'emploi de services péri-productifs assez importants qu'elles possèdent.

Face à ces formes assez limitées spatialement, on observe la mise en place d'un axe qui s'étire dans l'ensemble du sud-ouest de la région et qui s'articule autour de communes comme Orly, Rungis, Massy, Orsay, Les Ulis. En fait, il convient de distinguer deux sous-ensembles. Le premier – Orly-Massy – s'étirant le long de l'A6 et de l'A10, est plutôt constitué d'activités de logistique et commerce. Le second – Orsay, Les Ulis – regroupe des activités de recherche et développement et se rattache fonctionnellement plutôt à Saint-Quentin. Notons enfin qu'Évry et Marne-la-Vallée ne peuvent pas encore être considérés comme des pôles régionaux constitués.

(1) Indice de spécialisation : part de l'activité dans la communes/part de l'activité dans la région.

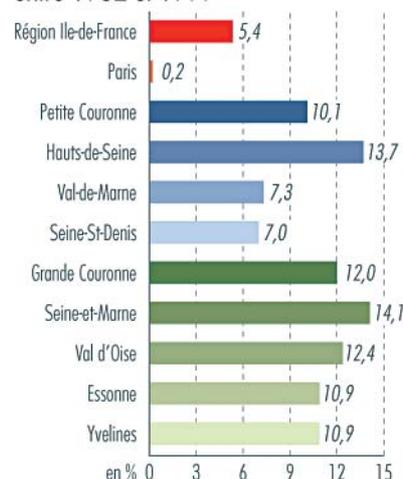
Declin de Paris, glissement vers l'Ouest, émergence de pôles secondaires en petite et grande couronne

Entre 1982 et 1999, une réorganisation structurelle se met en place, même si elle dépend des fluctuations de l'économie (croissance des années 1985 à 1991, ralentissement jusque dans les années 1996, reprise incertaine par la suite). C'est ainsi que la région gagne 640 000 emplois péri-productifs, soit une croissance de plus de 50 %.

Un centre métropolitain élargi

Dans le même temps, le centre historique parisien connaît un déclin sans précédent. Les 2^e, 8^e, 9^e et 10^e arrondissements affichent une baisse en valeur absolue des services péri-productifs. À l'exception de l'est (19^e, 20^e et 12^e), l'ensemble des autres arrondissements subit un ralentissement par rapport à la moyenne régionale. En contrepartie, le pôle du centre des Hauts-de-Seine affiche la plus forte croissance régionale en valeur absolue.

Taux de variation annuelle des emplois péri-productifs en région francilienne entre 1982 et 1999



Source : Insee, recensements au quart de la population (1982 et 1999)

Le glissement du pôle central traditionnel concourt à la mise en place d'un centre métropolitain élargi. Cette diffusion se propage dans les communes voisines de La Défense (Nanterre, Rueil-Malmaison, Suresnes, Colombes), et notamment le long de l'A86 (Gennevilliers, Asnières). Le reste de la proche couronne n'est pas affecté de la même manière. Le nord affiche une croissance moins importante que le sud où le développement de l'ensemble Boulogne-Billancourt/Issy-les-Moulineaux se poursuit. Cette tendance devrait être modifiée. Le pôle en cours de constitution de la Plaine Saint Denis poursuit son développement (le long de l'A86), une évolution encore imparfaitement traduite par le recensement de 1999.

Des pôles éloignés, isolés ou des axes radio-concentriques ?

En grande couronne, deux cas peuvent être distingués. En premier lieu, des pôles relativement isolés (Roissy, Cergy, plus timidement Évry) s'étendent sur leurs communes limitrophes et pas au-delà. Au contraire, dans le reste de l'espace métropolitain, l'organisation polycentrique s'accompagne d'axes reliant au centre les pôles éloignés. Vers l'est, Marne-la-Vallée s'appuie sur Noisy-le-Grand. Au sud-ouest, Saint-Quentin-en-Yvelines se développe à partir des communes de Jouy-en-Josas et de Vélizy-Villacoublay. Au sud, l'écharpe Massy-Saclay est soutenue par Antony, Châtillon, Cachan, Arcueil, Malakoff, etc.



B. Créguiff © Médiathèque Jaurif

Nouvelle géographie économique, nouvelles interrogations

Le polycentrisme contre les déséquilibres chroniques franciliens ?

La dissymétrie centre-périphérie existe toujours en raison de l'inertie liée à l'héritage historique du poids de Paris. Cependant, les dynamiques à l'œuvre travaillent contre cette opposition. En ce sens, les objectifs publics en matière de polycentrisme sont partiellement atteints puisque des pôles de proche et de lointaine banlieue émergent, voire s'affirment pleinement. Au contraire, le déséquilibre est/ouest n'est pas en cours de règlement. Encore faut-il bien préciser les limites de ce dernier. Le constat de la dissymétrie n'est valable qu'au sein de la première couronne. Le glissement du centre métropolitain vers les Hauts-de-Seine entraîne bien la sur-représentation d'une écharpe occidentale face à un secteur que le 12^e arrondissement de Paris ne parvient pas à organiser à l'est. En revanche, en grande couronne, l'opposition est/ouest ne prend pas la même forme. La croissance spectaculaire de Marne-la-Vallée contrebalance la présence de Saint-Quentin-en-Yvelines et de Cergy.

Quel scénario pour 2030 ?

Le premier est celui d'une organisation de plus en plus désarticulée, où des marchés de l'emploi fragmentés constitueraient des sous-ensembles semi-autonomes, en concurrence permanente. Le second privilégie une géographie polycentrique où la qualité des infrastructures de communication et de télécommunication, l'existence d'un marché de l'emploi régional unique et des formes d'accompagnement public, contribueraient au développement de l'ensemble de la région métropolitaine.

Des phénomènes plus complexes que dans les villes américaines

Les scientifiques américains ont largement étudié la question du polycentrisme. Ils ont observé un déclin important des *Central Business Districts* au profit des espaces périphériques.

Ce mouvement, affectant les services aux entreprises et non plus seulement les résidents et les services aux ménages (suburbanisation, création de centres commerciaux régionaux) fut appelé la «troisième vague» de déconcentration. Deux modèles sont proposés. Celui des villes de Californie où s'opère un desserrement des activités de services aux entreprises sous forme anarchique, ou pour le moins dilué. Il y aurait une diffusion dans un vaste sous-ensemble de l'aire urbaine (Silicon Valley à San-Francisco). Au contraire, à l'exemple de New-York, le transfert des activités se ferait sous forme très polarisée dans quelques villes-frontières bien délimitées, les *edge cities*, qui se trouvent en périphérie des grandes agglomérations. Si l'on observe les mêmes dynamiques de déclin quantitatif du centre traditionnel et d'essor des espaces périphériques (pôles isolés ou secteurs plus larges comme le plateau de Saclay), le cas de l'Île-de-France a des spécificités remarquables. En effet, le glissement du centre vers l'ouest et la multiplication de pôles secondaires au sein même de l'espace central (Boulogne/Issy-les-Moulineaux, par exemple) témoignent de phénomènes plus complexes que dans les villes américaines.

Vers un système économique intégré ?

Organisation spatiale polycentrique n'est pas synonyme de système économique intégré. Il est possible que les différents pôles constitués restent indifférents, voire hostiles les uns envers les autres. Des travaux sont nécessaires pour la compréhension des relations qui existent ou non entre ces pôles économiques en cours de création. Ce n'est qu'après une analyse minutieuse du fonctionnement, au jour le jour, des relations inter-entreprises, du marché de l'emploi et des échanges, que l'on pourra évaluer si l'organisation polycentrique francilienne est le témoignage géographique d'un système économique métropolitain intégré.

**Services aux entreprises :
 vers une nouvelle géographie
 métropolitaine**

**Quels sont les facteurs expliquant
 les dynamiques observées ?**

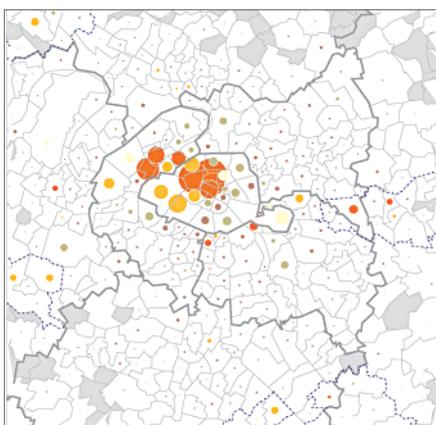
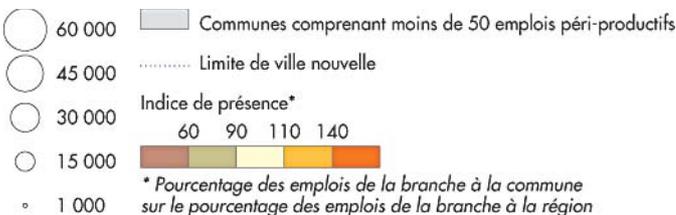
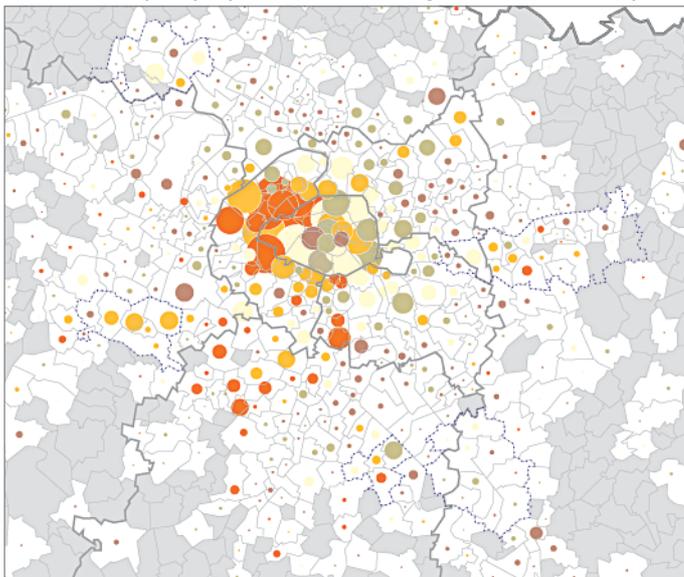
Quatre pistes sont ouvertes pour expliquer cette «nouvelle géographie économique métropolitaine», tendant à la mise en place d'une région polycentrique.

- Le rôle des pouvoirs publics (État et collectivités territoriales) dont il est nécessaire d'évaluer l'efficacité des interventions (accompagnement ou moteur), notamment dans le cadre de la politique des villes nouvelles ou des pôles d'envergure régionale et européenne,
- L'impact des infrastructures de communication, qu'elles soient physiques (aéroports internationaux de Roissy et Orly, autoroutes dont l'A86, RER) ou immatérielles (téléphonie, haut-débit).
- Les impératifs des entreprises (contrainte de proximité, arbitrage par les coûts, objectifs financiers).
- Les stratégies d'investissement de la filière de l'immobilier de bureaux, dans un contexte où le marché, majoritairement locatif, est de plus en plus organisé par l'offre.

Les emplois péri-productifs en Ile-de-France en 1999, par sphères d'activité

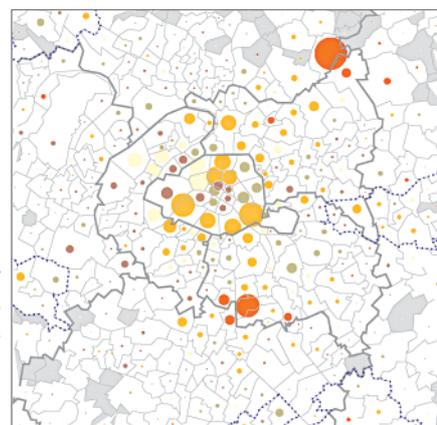
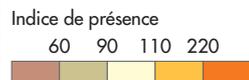
Services économiques

Effectifs des emplois périproductifs _ Effectif régional : 1 241 589 emplois



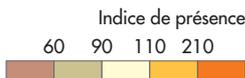
Emplois de la finance

Effectifs des emplois périproductifs
 Effectif régional : 266 107 emplois



Emplois de flux

Effectifs des emplois périproductifs
 Effectif régional : 470 650 emplois



Auteur : L. Halbert _ Source : Insee, recensement de la population de 1999 (exploitation au quart) _ © IAURIF - INSEE

INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Directeur de la publication : Hervé Gay
 Rédactrice en chef : Catherine Grolée-Bramat
 Assistante : Emmanuelle Pellegrini
 Article : Ludovic Halbert, Claude Gaudriault,
 DEDL

Conception-réalisation : Studio Iaurif
 Diffusion par abonnement :
 76 € les 40 numéros (sur deux ans)
 Service diffusion-vente Tél. : 01.53.85.79.38
 Le numéro : 5 €

Librairie d'Ile-de-France : 15, rue Falguière
 75015 Paris - Tél. : 01.53.85.77.40
<http://www.iaurif.org>
 ISSN 1161-7578